

# Contrat Temporaire

## Pour des vacances sans soucis!

La saison des vacances bien méritées approche à grand pas! Que vous ayez opté pour un voyage lointain sous le soleil des tropiques pour une destination plus proche, vous n'êtes jamais à l'abri de ces petits tracas ou de plus gros ennuis que peuvent émailler un séjour à l'étranger.

Nos prestations d'assistance comprennent:

<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Frais médicaux à concurrence de 25 000 EUR</li><li>Visite d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours</li><li>Retour et accompagnement des enfants et des petits-enfants</li><li>Envoi d'un médecin</li><li>Rapatriement du malade ou du blessé, de même que des autres assurés accompagnant</li><li>Chauffeur de remplacement</li><li>Envoi de lunettes, de médicaments et de prothèses</li><li>Assistance et informations en cas de décès</li><li>Frais de recherche et de sauvetage en montagne</li><li>Frais médicaux en Belgique suite à un accident à l'étranger</li></ul>	<b>ASSISTANCE AU VÉHICULE (OPTION)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Dépannage – remorquage – transport du véhicule en Belgique et à l'étranger</li><li>Dépannage en cas de panne ou erreur de carburant</li><li>Dépannage pour l'ouverture des portes</li><li>Hébergement et transport des assurés dans l'attente des réparations</li><li>Envoi de pièces détachées</li><li>Assistance en cas de vol</li><li>Frais de gardiennage du véhicule (jusqu'à 10 jours)</li><li>Rapatriement des assurés, des animaux de compagnie, des bagages, des remorques et des bateaux de plaisance</li><li>Pas de franchise kilométrique</li></ul>
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Perte ou vol de documents de voyage et de titres de transport à l'étranger</li><li>Envoi d'effets personnels en cas de perte ou de vol des bagages</li><li>Retour anticipé en Belgique en cas :<ul style="list-style-type: none"><li>* d'hospitalisation ou décès d'un proche</li><li>* de sinistre grave au domicile en Belgique</li></ul></li><li>Mise à disposition d'argent à l'étranger (jusque 2500 EUR)</li><li>Assistance interprète</li><li>Assistance en cas de poursuites judiciaires</li></ul>	<b>ASSURANCE BAGAGE ET ANNULATION (OPTION)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Capital en cas de décès ou d'invalidité permanente (12 500 EUR)</li><li>Perte ou vol des bagages (2 500 EUR par famille)</li><li>Retard de bagages</li><li>Annulation de voyage (3 100 EUR par famille)</li><li>Indemnisation en cas de retard</li><li>Jours de vacances non consommés</li><li>Compensation de voyage en cas d'hospitalisation</li><li>Responsabilité civile (dommages corporels et matériels)</li></ul>

Pour plus d'informations au sujet de notre assistance et des montants couverts, merci de vous référer à nos brochures et nos conditions générales.